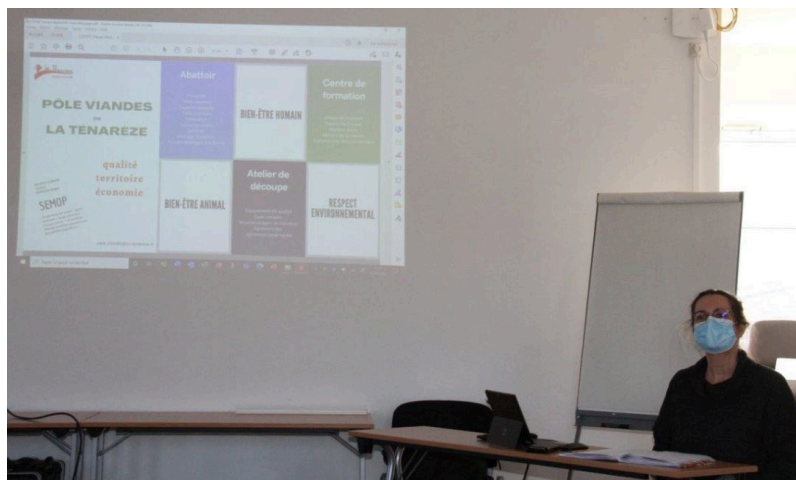


Par ailleurs, à Condom, l'abattoir à taille humaine est multi-espèces - à la différence de celui d'Auch majoritairement dédié à la filière longue et mono espèces en charge uniquement des bovins. Le choix retenu est donc de traiter toutes les espèces, mais aussi de proposer un abattage d'urgence 24 h/24, permettant d'écourter les souffrances d'animaux blessés. La structure rendra un service supplémentaire en traitant les animaux morts, taureaux de combat ou gibier. Face au problème sanitaire des sangliers atteints par la trichinose ou trichinellose, leur contrôle et leur traitement garantiront une sécurité alimentaire renforcée.

Tourné vers l'excellence

Porté par trois valeurs fondamentales : le bien être animal, la sécurité et donc également le bien-être des personnels, mais aussi le respect de l'environnement, ce nouveau pôle, grâce à son centre de formation unique, va pouvoir rayonner sur tout le Sud Ouest.



La CCT n'a pas vocation à gérer seule ce type d'établissement. Une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) sera constituée, un partenariat public-privé innovant dans lequel la CCT restera actionnaire, à hauteur de 40 %, avec une minorité de blocage publique garantissant une gestion équilibrée.

Les professionnels doivent se saisir maintenant du projet s'ils souhaitent disposer de cet équipement dont la mise en route est prévue pour 2022.

Pour cela, faute de pouvoir les réunir comme au lancement du projet en 2018, la CCT lance donc un appel non seulement aux éleveurs, ceux de la Ténarèze mais aussi leurs voisins de l'Albret ; à tous les utilisateurs potentiels, à savoir, bouchers, GMS, grossistes, et tous intermédiaires. Un simple questionnaire permettra de mieux finaliser le futur Pôle Viandes.



Maurice Boison, le président de la CCT, souligne combien il est important de connaître la répartition exacte des types d'animaux et leurs gabarits. Il s'agit de chiffrer précisément les tonnages de manière à redimensionner précisément les ajustements techniques ; de manière ensuite à aller chercher d'autres investisseurs, producteurs, collectivités, etc.

Le curseur est placé très haut en terme d'exigence, une implication de tous est donc nécessaire pour mener à bien ce projet.

Le questionnaire - **réponse avant le 28 février 2021** - est téléchargeable via le site de la CCT ou également disponible par l'intermédiaire de la Chambre d'agriculture, cliquez alors sur ce lien : [fiche de recueil des besoins](#).

Pour tous renseignements par téléphone : Chambre d'agriculture du Gers - Tél. **05.62.61.77.54** ou Communauté de communes de la Ténarèze - Tél. **05.62.28.73.53**.